

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

Paris, le 23 novembre 2022

### **Crédit Mutuel Aménagement Foncier et Action Logement Immobilier engagés au service du développement de programmes de logements pour les salariés**

Le 23 novembre 2022, à l'occasion du salon des maires et des collectivités locales, Crédit Mutuel Aménagement Foncier représenté par Emmanuel Hermsdorff, Directeur général, et le groupe Action Logement représenté par Koumaran Pajaniradja, Directeur général d'Action Logement Immobilier, ont signé une charte de coopération afin d'étendre et renforcer leurs actions en matière de construction et d'aménagement

#### **UN PARTENARIAT OPÉRATIONNEL POUR ACCOMPAGNER LES POLITIQUES LOCALES D'AMÉNAGEMENT DES COLLECTIVITÉS**

Pour faire face à la complexité croissante de l'accès au foncier pour les acteurs immobiliers du fait de contraintes légitimes relatives aux impacts environnementaux des constructions, Crédit Mutuel Aménagement Foncier et Action Logement Immobilier conjugueront leurs expertises et leurs capacités au service du développement de programmes de logements durables, prioritairement au profit de ménages salariés et en soutien aux dynamiques des territoires et des collectivités locales.

Les partenaires partageront leurs connaissances des dynamiques territoriales sur l'aménagement foncier, se concerteront pour répondre conjointement aux opportunités et expérimenteront des montages communs favorisant le développement immobilier dans lequel chaque partenaire apportera son expertise contribuant ainsi à l'aboutissement des projets.

#### **PARTAGER UNE VISION COMMUNE DES ENJEUX EN MATIÈRE DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT**

Ainsi, ce partenariat permettra de promouvoir le partage des valeurs communes de Crédit Mutuel Aménagement Foncier et d'Action Logement Immobilier comme la valorisation raisonnée des fonciers, l'aménagement respectueux de l'environnement, la priorisation et le fléchage des programmes immobiliers vers les ménages modestes et les classes moyennes et la transparence dans les négociations avec les parties prenantes. Le déploiement du partenariat passera par une maîtrise du foncier, une mobilisation des financements et des démarches d'innovation et renforcera la cohérence et l'efficacité des partenaires dans les territoires.

**Emmanuel Hermsdorff, Directeur général de Crédit Mutuel Aménagement Foncier, déclare :** « *Filiale du premier groupe bancaire ayant adopté le statut d'entreprise à mission, Crédit Mutuel Aménagement Foncier est un acteur engagé pour répondre au besoin de logements et de construction respectueux des territoires, de l'environnement et de la biodiversité. Ce partenariat stratégique avec Action Logement permettra à Crédit Mutuel Aménagement Foncier d'accroître ses engagements en proposant de nouveaux développements immobiliers* ».

**Koumaran Pajaniradja, Directeur général d'Action Logement Immobilier,** ajoute : « Cette charte de partenariat avec Crédit Mutuel Aménagement Foncier illustre notre proximité d'objectifs et notre volonté commune de développer ensemble au bénéfice de nos publics et clients respectifs des projets innovants d'aménagement et de production de logements abordables dans les territoires. »

## À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis près de 70 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 19 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 45 ESH et un patrimoine de plus d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

En savoir plus sur le Groupe : [groupe.actionlogement.fr](http://groupe.actionlogement.fr)

Nous suivre : [@ActionLogement](https://twitter.com/ActionLogement) - [in Action Logement](https://www.linkedin.com/company/action-logement) - [Action Logement](https://www.youtube.com/channel/UCv8v8v8v8v8v8v8v8v8v8v8)

## À PROPOS DE CRÉDIT MUTUEL AMÉNAGEMENT FONCIER

Possédant de solides assises financières et pouvant se prévaloir d'une expérience et de compétences reconnues dans les opérations d'aménagement et le montage d'opérations immobilières complexes, Crédit Mutuel Aménagement Foncier est une société spécialisée dans la réalisation de projets d'aménagement privés ou publics (Zones d'Aménagement Concerté, Lotissements, AFU...), visant à la mutation du foncier afin de le rendre apte à recevoir de futures constructions. Dans cette perspective en phase avec la loi Climat Résilience imposant la sobriété foncière, Crédit Mutuel Aménagement Foncier assure également l'ensemble des opérations préalables de déconstruction, démolition et dépollution de sites déjà artificialisés afin de leur donner une nouvelle vocation.

Dans ce cadre, Crédit Mutuel Aménagement Foncier se veut avant tout le partenaire privilégié des collectivités mais également celui des opérateurs de l'habitat : Bailleurs, Promoteurs et Constructeurs de Maisons individuelles. La diversité de nos opérations, notre implantation territoriale et notre organisation sont autant d'éléments qui témoignent de notre capacité à produire et à gérer des opérations ambitieuses avec le souci du bien vivre ensemble et de la qualité d'usage des espaces communs et de nos logements mais aussi de leur insertion dans leur environnement au service des politiques locales de l'habitat.

Crédit Mutuel Aménagement Foncier est une composante de Crédit Mutuel Immobilier, filiale de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

## CONTACTS PRESSE

### ACTION LOGEMENT

Sophie Benard : 07 50 60 95 78 / [sophie.benard@actionlogement.fr](mailto:sophie.benard@actionlogement.fr)

Franck Thiebaut : 06 73 76 74 98 / [franckthiebaut@ft-consulting.net](mailto:franckthiebaut@ft-consulting.net)

### CRÉDIT MUTUEL AMÉNAGEMENT FONCIER

Adélia LUC - Tel. +33 (0)3 88 14 57 78 – Mobile : +33 (06) 31 60 90 22 - [adelia.luc@cm-activites-immo.fr](mailto:adelia.luc@cm-activites-immo.fr)